



CONTRAT DE LOCATION PONCTUELLE DES SALLES DE SPORT

Nom/type de manifestation : _____

Date : _____

Le présent contrat est passé entre :

Le locataire / société / club : _____

Représentant autorisé : _____

Adresse : _____

NP-Lieu : _____

Tél. privé / prof. / portable : _____

E-mail : _____

et le bailleur : Association Bicubic
Route d'Arruffens 37
Case postale 287
1680 Romont représenté par ses organes.

Tarifs et type de locataire (voir tarifs de location) : Tarif A) Ecole ou société de la Glâne à but formatif

: Tarif B) Ecole ou société hors Glâne à but formatif

: Tarif C) Groupe ou société à but lucratif

Type de manifestation : avec public sans public

Nb de compétiteurs attendus : _____

- Selon le règlement d'utilisation des salles de sport (3.1), le sol d'une salle de sport peut contenir un maximum de 30 personnes en même temps, soit un maximum de 90 personnes dans la halle triple.

Nb de spectateurs attendus : _____

Représentant du locataire : _____

Téléphone portable : _____

- La présence de cette personne est **impérative** sur place le jour de la manifestation et lors de la remise/reprise des clés.
- Numéro du service d'exploitation de Bicubic pour tout renseignement : 079 689 37 60.

Besoins spécifiques :

Le locataire fait part des besoins spécifiques de son événement en retournant le document « Données pour l'établissement d'un contrat de location ». Celui-ci fait partie intégrante du présent contrat de location.

Planning d'utilisation :

Planning	Date	Horaire
Visite des locaux		
Remise des clés		
Arrivée du matériel		
Installation des salles - mise en place du bar		
Manifestation		
Libération de la salle de sport / vestiaires		
Reddition/restitution de la clé		

Coût de la location :

Nb	Prestations	Tarifs	Montants
Salles de sport			
	Salle (s) de sport, y compris vestiaire(s), selon tarifs de location des salles de sport (nbre salles utilisées simultanément/système tarifaire/prix unitaire/quantité)	CHF -	CHF -
	Préparation du matériel (tables fixes, bancs, chaises, sono, etc.), forfait	CHF 50,00	CHF -
Locaux annexes			
	Office, accueil, galerie route, bar, WC dames et messieurs	CHF 200,00	CHF -
	Galerie montagne	CHF 100,00	CHF -
	Bar supplémentaire (côté spectacle)	CHF 100,00	CHF -
Promotion			
	L'annonce de votre événement dans l'onglet « Agenda » de notre site bicubic.ch est automatique et gratuite, avec ou sans service de billetterie. De même pour sa parution sur le panneau lumineux situé à Bicubic. Par contre, la parution en homepage est payante pour les événement sans service de billetterie.	CHF 50,00	CHF -
Options			
	Service de parking - prix selon demande	CHF -	CHF -
Décompte après manifestation			
	Les prestations suivantes seront facturées après la manifestation, sur la base d'un décompte :		
	Location des machines à café (tout compris), par café	CHF 1,20	CHF -
	Frais de nettoyage et de rangement supplémentaires, le cas échéant par heure	CHF 30,00	CHF -
	Rouleaux de marquage	CHF 53,00	CHF -
	Frais de réparation (suite dégâts, déprédations, etc.), le cas échéant selon facture		CHF -
Total			CHF -

Acompte :

Ce montant est à régler au plus tard 10 jours avant la date de la manifestation.

Annulation :

Si, pour quelque motif que ce soit (par ex. par suite de non-observation des autorisations nécessaires, etc.) la manifestation, respectivement l'entraînement ou le tournoi, ne peut avoir lieu, le montant de la location reste entièrement dû si le présent contrat n'est pas résilié 20 jours à l'avance.

For :

Pour tout litige ou différend pouvant survenir dans l'exécution du présent contrat, le for juridique est fixé à Romont.

Code des obligations :

Le code des obligations est applicable à titre supplétif.

Les documents mentionnés en annexe sont applicables et font partie intégrante du présent contrat. Par sa signature, le locataire atteste avoir reçu un exemplaire de ces documents et s'engage à les respecter.

Date et signatures :**Pour accord**

Romont, le

Le locataire
ou son représentant

Le représentant de
l'Association Bicubic

.....

.....

.....

Annexes :

- Données pour l'établissement d'un contrat de location
- Tarifs de location
- Règlement d'utilisation des salles de sport
- Aide-mémoire pour les réservations sport
- Descriptif du matériel de sport
- Plan du bâtiment
- Utilisation des parkings de Bicubic
- Formulaire d'annonce de manifestation publique, le cas échéant
- Formulaire de demande d'autorisations diverses (patente K), le cas échéant

Ces documents sont disponibles sur le site www.bicubic.ch.

Remarque :

Les documents suivants ayant déjà été signés dans le cadre de locations précédentes, nous renonçons à les joindre au présent contrat. Nous les tenons à votre disposition sur demande.

-

